



Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

# **Rapport sur les résultats ministériels 2024-25 de Ressources naturelles Canada**

Canada

*Also available in English under the title:* Natural Resource Canada's 2024-25 Departmental results report

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à [copyright-droitdauteur@nrca-rncan.gc.ca](mailto:copyright-droitdauteur@nrca-rncan.gc.ca).

Cat. No. M2-15F-PDF (En ligne) / ISSN 2561-1682

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2025

# Rapport sur les résultats ministériels 2024-25 de Ressources naturelles Canada

## Sur cette page

- [En un coup d'œil](#)
- [Message du ministre](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
  - [Responsabilité essentielle 1 : Science des ressources naturelles et atténuation des risques](#)
  - [Responsabilité essentielle 2 : Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles](#)
  - [Responsabilité essentielle 3 : Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale](#)
  - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
  - [Dépenses](#)
  - [Financement](#)
  - [Faits saillants des états financiers](#)
  - [Ressources humaines](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Définitions](#)

Informations sur les droits d'auteur

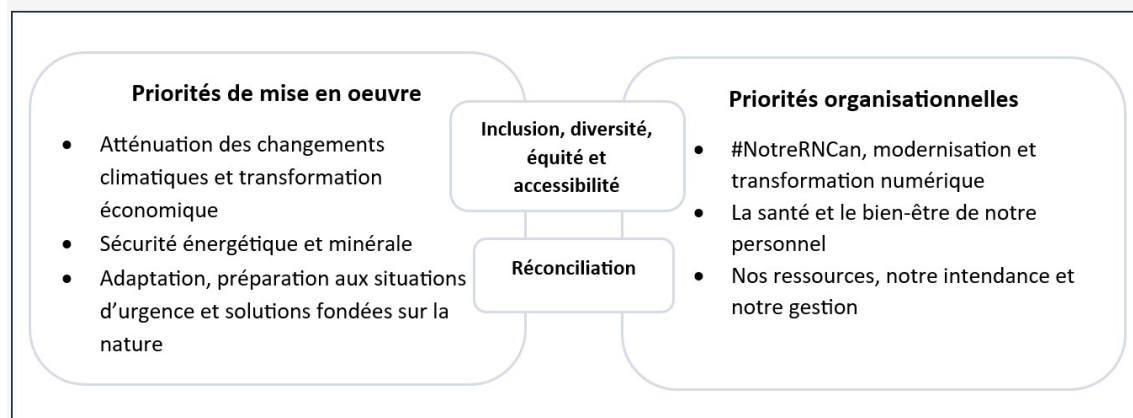
## En un coup d'œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles de Ressources naturelles Canada par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son [Plan ministériel pour 2024-2025](#).

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)

## Principales priorités

Ressources naturelles Canada a cerné les principales priorités suivantes pour 2024-2025 :



Description textuelle de la figure 1

Les priorités de mise en œuvre de Ressources naturelles Canada sont axées sur la mise en valeur des ressources naturelles du Canada pour favoriser une croissance économique durable. Ces priorités reflètent le vaste mandat du ministère, qui s'étend sur l'énergie propre et la sécurité minérale, les mesures d'adaptation, les solutions fondées sur la nature, la protection de la population canadienne contre les risques et le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des secteurs des ressources naturelles du Canada.

Dans le contexte économique actuel, la compétitivité dépend de plus en plus de la diversification des marchés, de l'avancement des grands projets et du renforcement du commerce intérieur. Afin d'attirer des investissements dans des secteurs clés et d'élargir les marchés pour l'énergie, les minéraux critiques et les produits forestiers du Canada, RNCan a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre de crédits d'impôt à l'investissement, a mené une série de recherches et de programmes compétitifs dans les domaines de la forêt, des minéraux critiques et de l'énergie, et s'est rapproché de partenaires internationaux en Europe, en Asie, dans la région indopacifique et sur des marchés émergents ainsi que par l'intermédiaire de plateformes telles que le [G7](#), le [G20](#) et l'[ANASE](#). La présence dans les régions a été élargie, afin d'assurer des liens directs avec des partenaires internationaux du gouvernement et de l'industrie.

Au niveau national, le ministère a renforcé des initiatives telles que les [Tables régionales sur l'énergie et les ressources](#) et a amélioré la collaboration fédérale-provinciale-territoriale, en mettant l'accent sur la meilleure façon de travailler ensemble pour faire progresser les possibilités économiques dans les secteurs de l'énergie et des ressources. Il s'agissait notamment de développer des

partenariats solides avec les provinces, les territoires, les collectivités autochtones et les promoteurs industriels.

Les priorités opérationnelles se sont axées sur la modernisation et la transformation de la manière dont RNCan exerce ses activités et soutient ses employés. La réconciliation avec les peuples autochtones ainsi que l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDÉA) ont été des priorités horizontales que le ministère a intégré à la conception et à l'application de ses politiques et programmes.

## Faits saillants pour Ressources naturelles Canada en 2024-2025

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes): 4 419 629 197 \$
- Personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes): 5 887

Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines de Ressources naturelles Canada, veuillez consulter la section [Dépenses et ressources humaines](#) de son rapport complet sur les résultats ministériels.

## Sommaire des résultats

Voici un résumé des résultats atteints par le ministère en 2024-2025 dans ses principaux secteurs d'activité, appelés « responsabilités essentielles ».

Responsabilité essentielle 1: Science des ressources naturelles et atténuation des risques  
 Responsabilité essentielle 2: Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles  
 Responsabilité essentielle 3 : Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale

## Message du ministre

En tant que ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Canada, je suis fier de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de 2024-2025, qui brosse un tableau des progrès accomplis sous la conduite de mon prédécesseur, l'honorable Jonathan Wilkinson, grâce au dévouement du personnel de Ressources naturelles Canada (RNCan) et à de solides partenariats avec les communautés autochtones, les provinces, les territoires et l'industrie.

En 2024-2025, les mesures commerciales transformatrices décrétées par les États-Unis ont radicalement changé la situation pour les industries du secteur canadien des ressources naturelles, et RNCan a grandement contribué à consolider la réponse de notre pays à cet égard. Le Ministère a dirigé d'importantes initiatives axées sur l'énergie, les minéraux critiques et la technologie, tirant parti de l'expertise canadienne et de la force de nos secteurs de l'énergie et des ressources naturelles pour renforcer notre sécurité énergétique, notre souveraineté et notre résilience.

Ces changements représentaient également des possibilités pour le Canada, qui est passé à l'action pour s'imposer comme chef de file dans ce nouvel ordre mondial. Que ce soit dans les secteurs de l'énergie, des minéraux ou des forêts, RNCan a renforcé – de façon durable et responsable – la production des ressources dont a besoin la planète.

Pour naviguer aujourd'hui dans les eaux incertaines du commerce international, nous devons bâtir de grands projets, un domaine où RNCan fait depuis longtemps figure de chef de file. À titre d'exemple, le présent rapport met en lumière le rôle essentiel joué par le Ministère dans la décision du gouvernement de verser une contribution de 200 millions de dollars au projet de gaz naturel liquéfié (GNL) de Cedar LNG dans le cadre du Fonds de réponse stratégique. Cet investissement a permis de mettre sur pied le plus grand projet d'infrastructure à participation majoritairement autochtone au Canada, projet qui produira du GNL à faibles émissions de carbone en utilisant l'hydroélectricité – une énergie renouvelable – pour liquéfier le gaz naturel avant de l'exporter vers nos alliés en Asie.

En outre, les grands projets étaient l'une des priorités du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques en 2024-2025. RNCan a annoncé plus de 300 millions de dollars en financement pour libérer le formidable potentiel de certaines régions minières et pour favoriser l'aménagement d'infrastructures qui permettront la mise en valeur de nos ressources. Ces fonds soutiennent notamment la réalisation de projets tels que des routes et des lignes de transport qui raccordent des gisements éloignés aux marchés, tout en favorisant les partenariats avec les Autochtones et le développement économique régional.

Pour permettre la réalisation de ces projets et améliorer notre capacité à les évaluer, les scientifiques de RNCan ont travaillé d'arrache-pied partout au pays ainsi qu'aux deux pôles du globe. Ils ont mené des expéditions en Antarctique afin d'étudier comment la région réagit aux changements climatiques, tout en continuant à jouer un rôle de premier plan dans les travaux scientifiques effectués dans le Nord canadien. Du fond de l'océan Arctique – où RNCan a cartographié les

fonds marins et renforcé la souveraineté de notre pays – jusqu’à hauteur d’étoiles – où nos chercheurs ont mis à profit nos données géoscientifiques et satellitaires –, la science continue d’être au cœur des travaux de notre ministère.

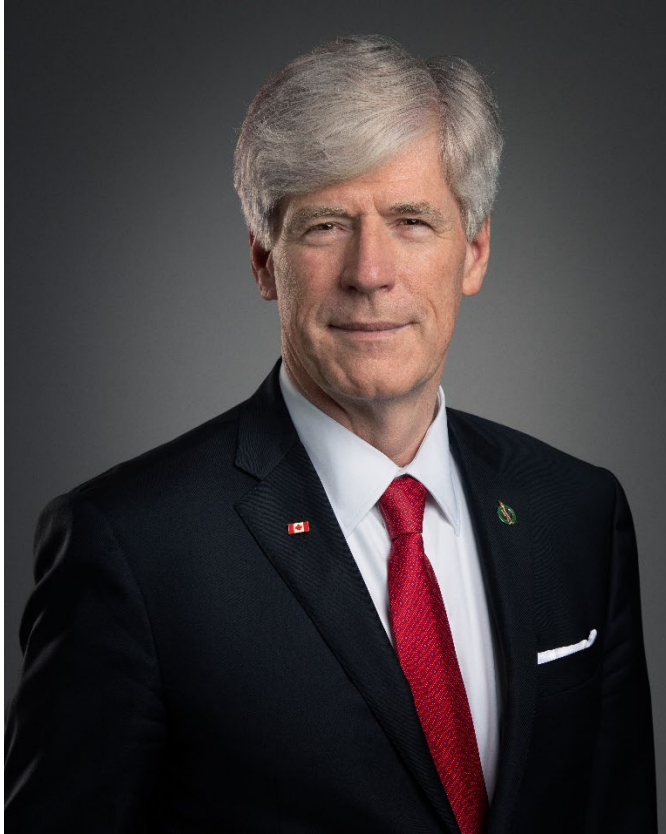
Le travail des scientifiques de RNCAN, qui figurent parmi les meilleurs au monde, a également servi à orienter les mesures d’urgence. Au cours d’une autre saison historique de feux de forêt, nos scientifiques ont partagé leur expertise pour renforcer la préparation des collectivités, la résilience des forêts et l’adaptation aux changements climatiques dans tout le pays.

Le travail accompli par le Ministère dans de nombreux domaines – évaluation environnementale, gestion des urgences, minéraux critiques, infrastructures énergétiques, innovation nucléaire et captage du carbone – est essentiel pour assurer l’avenir du Canada dans un environnement mondial en rapide mutation et pour jeter les bases d’une prospérité continue pour notre pays.

En soutenant les partenariats économiques avec les peuples autochtones, la création d’emplois, les investissements en matière d’énergie propre et le développement des échanges commerciaux à l’échelle mondiale, RNCAN continuera de participer à la croissance de notre économie, de proposer des solutions durables à faibles émissions de carbone et de créer des emplois d’un bout à l’autre du pays.

Merci à l’ensemble du personnel de RNCAN et à nos partenaires pour leur vision d’avenir et pour leur attachement à faire du Canada un pays plus durable, plus inclusif et plus résilient.

L’honorable Tim Hodgson, C.P., député  
Ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles



## Résultats : Nos réalisations

### Responsabilités essentielles et services internes

- [Responsabilité essentielle 1 : Science des ressources naturelles et atténuation des risques](#)
- [Responsabilité essentielle 2 : Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles](#)
- [Responsabilité essentielle 3 : Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale](#)
- [Services internes](#)

### Responsabilité essentielle 1: Science des ressources naturelles et atténuation des risques

Dans la présente section

## Description

Diriger des travaux de science fondamentale et partager le savoir-faire en matière de gestion des ressources naturelles du Canada, réduisant les répercussions des changements climatiques et atténuant les risques posés par les désastres naturels et les explosifs.

## Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle a contribué au **domaine de l'environnement** du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#) par le biais de toutes les activités mentionnées dans la description de la responsabilité essentielle.

- RNCan a contribué **l'indicateur d'adaptation aux changements climatiques** du Cadre de qualité de vie en soutenant la Stratégie nationale d'adaptation du Canada afin d'accroître la résilience aux changements climatiques dans les secteurs des ressources naturelles et dans les collectivités.
- En outre, RNCan a contribué également à **l'indicateur des catastrophes naturelles et urgences** du cadre en fournissant des renseignements et des données aux décideurs pour comprendre et réduire les dangers (par exemple, l'imagerie satellite et les informations cartographiques en temps quasi réel permettront de réagir aux inondations et autres catastrophes naturelles).

## Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Science des ressources naturelles et atténuation des risques

### Tableau 1 : Les Canadiens ont accès à une recherche de pointe pour prendre des décisions sur la gestion des ressources naturelles

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à Les Canadiens ont accès à une recherche de pointe pour prendre des décisions sur la gestion des ressources naturelles au cours des trois derniers exercices.

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                       | Cible                                                                                                         | Date d'atteinte de la cible                                                                                                                                       | Résultat réel                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de fois que les Canadiens et Canadiennes accèdent à des produits scientifiques liés aux ressources naturelles                     | Au moins 320 000                                                                                              | 31 mars 2025                                                                                                                                                      | 2022–2023: 327 180 <a href="#">Note de bas de page1</a><br>2023–2024: 603 558 <a href="#">Note de bas de page2</a><br>2024–2025: 420 260 <a href="#">Note de bas de page3</a>                                                                 |
| Pourcentage des évaluations d'impact environnemental démontrant l'utilisation des conseils scientifiques et techniques fournis par RNCan | 100 %                                                                                                         | 31 mars 2025                                                                                                                                                      | 2022–2023: 100 %<br>2023–2024: 100 %<br>2024–2025: 100 %                                                                                                                                                                                      |
| Pourcentage de publications scientifiques rédigées par RNCan disponibles en libre accès                                                  | 50 %<br>(Source des données : SCOPUS)<br>100 %<br>(Source des données : dépôt institutionnel ouvert de RNCan) | 31 mars 2024<br>(Source des données : SCOPUS) <a href="#">Note de bas de page4</a><br>31 mars 2025<br>(Source des données : dépôt institutionnel ouvert de RNCan) | 2022–2023: Non disponible<br>2023–2024: Cible 1: 58 %<br>Cible 2: Non disponible <a href="#">Note de bas de page5</a><br>2024–2025: Cible 1 : 57 % <a href="#">Note de bas de page6</a><br>Cible 2: 100% <a href="#">Note de bas de page7</a> |

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                                                                               | Cible           | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Nombre de fois que des intervenants reconnaissent avoir utilisé des produits scientifiques et techniques de RNCAN pour prendre des décisions                                                     | Au moins 30 250 | 31 mars 2025                | 2022–2023: 44 576<br>2023–2024: 42 821<br>2024–2025: 52 129 |
| Nombre d'ententes conclues par RNCAN dans lesquelles les données et/ou l'information obtenues d'une source de savoirs autochtones sont reconnues et utilisées dans la science et/ou la recherche | Au moins 8      | 31 mars 2025                | 2022–2023: 18<br>2023–2024: 20<br>2024–2025: 35             |
| Pourcentage de la couche géospatiale de base qui satisfait aux exigences du cycle mis à jour                                                                                                     | Au moins 80 %   | 31 mars 2025                | 2022–2023: 80 %<br>2023–2024: 80 %<br>2024–2025: 80 %       |

**Tableau 2 : Les collectivités et les agents ont les outils pour protéger les Canadiens contre les dangers naturels et les explosifs**

Le tableau 2 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à Les collectivités et les agents ont les outils pour protéger les Canadiens contre les dangers naturels et les explosifs au cours des trois derniers exercices.

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                                    | Cible          | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pourcentage de phénomènes naturels dangereux au Canada pour lesquels un avis a été émis en temps opportun                                             | Au moins 100 % | 31 mars 2025                | 2022–2023: 100 %<br>2023–2024: 100 %<br>2024–2025: 100 %                                               |
| Pourcentage de services géomatiques d'urgence fournis en temps opportun aux Canadiens et Canadiennes en tant que mesure d'aide durant les inondations | Au moins 100 % | 31 mars 2025                | 2022–2023: 100 %<br>2023–2024: 100 %<br>2024–2025: Non disponible <a href="#">Note de bas de page8</a> |
| Pourcentage de temps de disponibilité du Système canadien d'information sur les feux de végétation (SCIFV) durant la saison des feux                  | Au moins 97 %  | 31 mars 2025                | 2022–2023: 99.5 %<br>2023–2024: 99.5 %<br>2024–2025: 99.9 %                                            |
| Pourcentage d'inspections d'installations d'explosifs qualifiés de sécuritaires <a href="#">Note de bas de page9</a>                                  | Au moins 70 %  | 31 mars 2025                | 2022–2023: 77 %<br>2023–2024: 76 %<br>2024–2025: 84 %                                                  |

Tableau 3 : Les collectivités et les industries s'adaptent aux changements climatiques

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à Les collectivités et les industries s'adaptent aux changements climatiques au cours des trois derniers exercices.

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                       | Cible                                                                                | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de fois que les Canadiens et Canadiennes accèdent à des produits et au savoir-faire sur l'adaptation de RNCan     | Au moins<br>34 000                                                                   | 31 mars<br>2025             | 2022–2023:<br>21 841 <a href="#">Note de bas de page10</a><br><br>2023–2024:<br>32 004 <a href="#">Note de bas de page11</a><br><br>2024–2025:<br>21 632 <a href="#">Note de bas de page12</a>                                                                                       |
| Pourcentage de collectivités et d'industries canadiennes ayant pris des mesures d'adaptation aux changements climatiques | Au moins<br>65 % pour les collectivités<br><br>Au moins<br>45 % pour les entreprises | 31 mars<br>2027             | 2022–2023:<br>64 % pour les collectivités<br><br>45 % pour les entreprises<br><br>2023–2024:<br>64 % pour les collectivités<br><br>45 % pour les entreprises<br><br>2024–2025:<br>64 % pour les collectivités<br><br>45 % pour les entreprises <a href="#">Note de bas de page13</a> |

La [section Résultats de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

## **Renseignements sur les résultats**

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Science des ressources naturelles et atténuation des risques en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel de Ressources naturelles Canada pour l'exercice.

Les résultats mettent en évidence les progrès accomplis en matière de recherche de pointe, de protection de la population canadienne contre les risques naturels et les explosifs, et d'aide à l'adaptation des collectivités et des industries aux changements climatiques. Le travail du ministère couvre la fourniture de données géospatiales, la surveillance des risques, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des terres, contribuant ainsi à une prise de décision éclairée et à une résilience accrue dans l'ensemble du Canada.

**Les Canadiens ont accès à une recherche de pointe pour prendre des décisions sur la gestion des ressources naturelles**

**Les collectivités et les agents ont les outils pour protéger les Canadiens contre les dangers naturels et les explosifs**

**Les collectivités et les industries s'adaptent aux changements climatiques**

## **Principaux risques**

RNCan fait face à des risques qui pèsent sur sa capacité à mener des activités scientifiques fondamentales et à faire part de son expertise en matière de gestion des ressources naturelles du Canada. Il s'agit notamment de suivre le rythme rapide des innovations scientifiques et technologiques, comme la transformation numérique et les applications d'IA, de répondre à la survenue plus fréquente d'aléas et d'urgences d'origine naturelle et humaine, et à l'impact croissant des changements climatiques sur les secteurs des ressources naturelles et sur l'environnement.

En réponse, RNCan a mis en œuvre des activités d'atténuation ciblées, notamment les suivantes :

- collaborer avec des partenaires fédéraux et des intervenants pour tirer parti de la science, de l'innovation et du partage d'informations afin de renforcer la résilience et d'atténuer les risques;

- investir dans des projets de R-D-D afin de promouvoir des technologies innovantes, tout en faisant progresser les solutions basées sur la nature pour répondre aux défis environnementaux urgents;
- prendre des mesures pour protéger les ressources numériques, les infrastructures énergétiques et les systèmes de sécurité publique essentiels, notamment en déployant des outils de détection automatisés, en investissant dans l'IA et en travaillant à l'élaboration d'une stratégie moderne de cybersécurité.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

**Tableau 4 : Aperçu des ressources requises pour Science des ressources naturelles et atténuation des risques**

Le tableau 4 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

| Ressources              | Prévues     | Réelles     |
|-------------------------|-------------|-------------|
| Dépenses                | 748 201 434 | 616 951 605 |
| Équivalents temps plein | 1 465       | 1 527       |

La [section Finances de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de Ressources naturelles Canada](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

## Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

## Analyse comparative entre les sexes Plus

**Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable**

## Répertoire des programmes

Science des ressources naturelles et atténuation des risques est appuyé(e)/sont appuyé(e)s par les programmes suivants :

- Levés géodésiques du Canada : Le Canada à référence spatiale
- Connaissances géologiques des terres côtières et extracôtières du Canada
- Données géospatiales essentielles
- Traité de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis
- Système d'arpentage des terres du Canada
- Géoscience pour la valorisation durable des ressources naturelles
- Gestion des risques liés aux ravageurs
- Changements climatiques liés aux forêts
- Adaptation aux changements climatiques
- Sécurité et sûreté des explosifs
- Géoscience pour assurer la sécurité des Canadiens
- Gestion du risque de feux de végétation
- Programme du plateau continental polaire

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour Science des ressources naturelles et atténuation des risques sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

## **Responsabilité essentielle 2: Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles**

Dans la présente section

### **Description**

Diriger la transformation vers une économie à faible émissions de carbone en améliorant le rendement environnemental des secteurs canadiens des ressources naturelles avec l'innovation ainsi qu'une valorisation et une utilisation durables.

### **Répercussions sur la qualité de vie**

Cette responsabilité essentielle contribue au **domaine de l'environnement** du [Cadre pour la qualité de vie au Canada](#) et plus particulièrement au sous-domaine Intégrité écologique et gestion de

l'environnement, en menant la transformation vers une économie à faibles émissions de carbone.

- RNCan contribué à l'indicateur des **émissions de gaz à effet de serre** du cadre de qualité de vie en soutenant les acteurs des technologies propres, en répondant aux besoins émergents en matière de technologies propres et en promouvant l'efficacité énergétique et l'utilisation responsable de l'énergie, ainsi que la croissance économique liée aux technologies propres et à l'innovation.
- En outre, RNCan a supervisé la mise en œuvre des mesures décrites dans le plan canadien de réduction des émissions à l'horizon 2030, en se concentrant sur la mise en place d'incitatifs, de politiques et d'outils visant à garantir la confiance dans les investissements en faveur de l'innovation et de la décarbonisation.

### Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 2 : Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles

#### Tableau 5 : Les secteurs des ressources naturelles sont novateurs

Le tableau 5 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à Les secteurs des ressources naturelles sont novateurs au cours des trois derniers exercices.

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                               | Cible        | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pourcentage de projets d'innovation financés par RNCan menant à de nouvelles propriétés intellectuelles, codes, normes ou de nouveaux règlements | Au moins 5 % | 31 mars 2025                | 2022-2023: 100% <a href="#">Note</a><br><a href="#">de bas de page 15</a><br>2023-2024: 100 % <a href="#">Note</a><br><a href="#">de bas de page 16</a> |

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                                                                             | Cible         | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                |               |                             | 2024-2025:<br>100 % <small>Note de bas de page 17</small> |
| Pourcentage de produits de connaissance et d'outils d'aide à la décision innovateurs découlant des recherches de RNCAN qui contribuent à la durabilité environnementale des forêts canadiennes | Au moins 95 % | 31 mars 2025                | 2022–2023: 100 %<br>2023–2024: 100 %<br>2024–2025: 100 %  |
| Pourcentage de projets d'innovation axés sur l'énergie propre financés par RNCAN progressant selon l'échelle de l'innovation <small>Note de bas de page 18</small>                             | Au moins 50 % | 31 mars 2025                | 2022–2023: 69 %<br>2023–2024: 68 %<br>2024–2025: 60 %     |
| Pourcentage de technologies minières innovatrices développées par RNCAN qui sont en voie d'être prêtes pour une utilisation commerciale <small>Note de bas de page 19</small>                  | Au moins 25 % | 31 mars 2025                | 2022–2023: 80 %<br>2023–2024: 96 %<br>2024–2025: 10 %     |

**Tableau 6 : Les technologies propres et l'efficacité énergétique améliorent le rendement économique**

Le tableau 6 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à Les technologies propres et l'efficacité énergétique améliorent le rendement économique au cours des trois derniers exercices.

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                                | Cible                                                                                       | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Pourcentage des projets de démonstration des technologies propres financés par RNCan qui atteignent les objectifs économiques                     | Au moins 50 %                                                                               | 31 mars 2027                | 2022–2023: 52 %<br>2023–2024: 52 %<br>2024–2025: 52 %         |
| Ratio des investissements des partenaires par rapport aux dépenses gouvernementales dans les projets d'innovation énergétiques financés par RNCan | 1:1                                                                                         | 31 mars 2025                | 2022–2023: 2,5:1<br>2023–2024: 2,6:1<br>2024–2025: 2,3:1      |
| Économies d'énergie annuelles totales découlant de l'adoption de codes, de normes et de pratiques d'efficacité énergétique                        | Économies annuelles d'au moins 600 pétajoules (PJ)<br><small>Note de bas de page 20</small> | 31 mars 2030                | 2022–2023: 99,3PJ<br>2023–2024: 124,2PJ<br>2024–2025: 139,7PJ |

**Tableau 7 : Les ressources naturelles du Canada sont durables**

Le tableau 7 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à Les ressources naturelles du Canada sont durables au cours des trois derniers exercices.

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                       | Cible                                                   | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pourcentage d'électricité canadienne provenant de sources ne produisant pas de GES <a href="#">Note de bas de page21</a> | Non disponible                                          | Non disponible              | <p>2022–2023: 82,4 %</p> <p>2023–2024: 82,5 % <a href="#">Note de bas de page22</a></p> <p>2024–2025: 80 % <a href="#">Note de bas de page23</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Nombre de projets d'énergie renouvelable en collectivités éloignées et d'activités industrielles hors réseau             | Au moins 100                                            | 31 mars 2027                | <p>2022–2023: 27 <a href="#">Note de bas de page24</a></p> <p>2023–2024: 40 <a href="#">Note de bas de page25</a></p> <p>2024–2025: 19 <a href="#">Note de bas de page26</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Quantité de bois exploité comparativement à l'approvisionnement durable                                                  | Récolte inférieure au seuil d'approvisionnement durable | 31 mars 2025                | <p>2022–2023: 141.1 millions de m<sup>3</sup> de récolte contre 215,3 millions de m<sup>3</sup> d'approvisionnement total en bois. (Rapport annuel sur L'état des forêts au Canada 2022 – Données de 2020)</p> <p>2023–2024: 147,3 millions de m<sup>3</sup> de bois ont été récoltés par rapport à une offre de bois disponible de 215 millions de m<sup>3</sup> en 2021.</p> <p>2024–2025: 129.5 millions de m<sup>3</sup> de bois ont été récoltés par rapport à une offre de bois disponible de</p> |

| Indicateur de résultat ministériel                                      | Cible                                                                                                                                                              | Date d'atteinte de la cible                                                                                                                                                                  | Résultat réel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                         |                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                              | 213,6 million de m <sup>3</sup> en 2022.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Nombre de postes de charge et de ravitaillement mis en place ou achevés | <p>Bornes de recharge pour véhicules électriques = 84 500</p> <p>Postes de ravitaillement de gaz naturel = 22</p> <p>Postes de ravitaillement d'hydrogène = 45</p> | <p>31 mars 2029 (Bornes de recharge pour véhicules électriques)</p> <p>31 mars 2024 (Postes de ravitaillement de gaz naturel)</p> <p>31 mars 2029 (Postes de ravitaillement d'hydrogène)</p> | <p>2022–2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bornes de recharge pour véhicules électriques= 42 438</li> <li>• Postes de ravitaillement de gaz naturel= 22</li> <li>• Postes de ravitaillement d'hydrogène= 26</li> </ul> <p>2023–2024:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bornes de recharge pour véhicules électriques =</li> </ul> <p>42 244 <small>Note de bas de page27</small></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Postes de ravitaillement de gaz naturel = 22</li> <li>• Postes de ravitaillement d'hydrogène= 19 <small>Note de bas de page28</small></li> </ul> |

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                 | Cible                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Date d'atteinte de la cible                                                                                     | Résultat réel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                 | <p>2024–2025 <small>Note de bas de page29</small>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bornes de recharge pour véhicules électriques = 54 219</li> <li>• Postes de ravitaillement de gaz nature = Non disponible <small>Note de bas de page30</small></li> <li>• Postes de ravitaillement d'hydrogène= 13 <small>Note de bas de page31</small></li> </ul> |
| <p>Réduction des émissions de gaz à effet de serre attribuables aux démonstrations de technologies propres financées par RNCan</p> | <p>Programme de croissance propre :<br/>Entre 0,3 et 0,7 mégatonne (Mt) de réduction annuelle directe des GES, en fonction des projets reçus, du succès des projets et de l'exploitation continue au maximum de sa capacité de production.</p> <p>Programme d'innovation énergétique :</p> | <p>Mars 2027<br/>(Programme de croissance propre)</p> <p>Mars 2030<br/>(Programme d'innovation énergétique)</p> | <p>2022–2023:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de croissance propre: 0,2 Mt/an</li> <li>• Programme d'innovation énergétique: 2,6 Mt/an</li> </ul> <p>2023–2024:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de croissance propre: 0,19 Mt/an</li> </ul>                                                                          |

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                                                                                         | Cible                                                                                                                                                      | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                            | Entre 4,25 Mt de réductions annuelles directes de GES et un total combiné de 10 à 16 Mt de réductions directes et indirectes de GES par an d'ici mars 2030 |                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'innovation énergétique: 2,7 Mt/an</li> </ul> <p>2024–2025:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de croissance propre: 0,07Mt/an</li> <li>Programme d'innovation énergétique: 2,7Mt/an</li> </ul> |
| Pourcentage des projets de RNCan sur l'innovation et le développement durable des ressources naturelles du Canada auxquels participent les communautés, les organisations ou les gouvernements autochtones | Au moins 15 %                                                                                                                                              | 31 mars 2025                | <p>2022–2023: 20 %</p> <p>2023–2024: 16,20 %</p> <p>2024–2025: 18,19 %</p>                                                                                                                                                                                          |

La [section Résultats de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

### Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel de Ressources naturelles Canada pour l'exercice.

Cette section souligne les réalisations dans trois domaines : l'innovation dans les secteurs des ressources naturelles, l'amélioration des performances économiques grâce aux technologies propres et à l'efficacité énergétique, et la durabilité des ressources naturelles du Canada. Les efforts du ministère reflètent un engagement à faire progresser la croissance propre, à soutenir la transition carboneutre du Canada et à renforcer les partenariats entre les différents secteurs de compétence.

### **Les secteurs des ressources naturelles sont novateurs**

### **Les technologies propres et l'efficacité énergétique améliorent le rendement économique**

### **Les ressources naturelles du Canada sont durables**

### **Principaux risques**

La capacité du ministère à mener une mise en valeur novatrice et durable des ressources naturelles et à positionner le Canada comme chef de file de l'énergie propre est influencée par divers facteurs, comme les effets d'un climat qui évolue rapidement, l'efficacité de la mobilisation d'autres ministères et partenaires externes et alliés, l'harmonisation avec les travaux des principaux partenaires fédéraux et la capacité à naviguer avec succès au sein de régimes réglementaires variés dans les différents secteurs de compétence.

Pour atténuer ces risques, RNCan :

- continue à renforcer ses partenariats internes et externes, en collaborant avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones dans le cadre de forums tels que la Conférence annuelle des ministres de l'Énergie et des Mines, le Conseil canadien des ministres des Forêts et les Tables régionales, afin de faire progresser les possibilités de croissance propre par une action coordonnée, en définissant des priorités communes, en réglant les principaux enjeux et en harmonisant les ressources, les calendriers et les processus de réglementation et d'octroi de permis;
- a contribué à l'évolution des relations avec des partenaires économiques proches, en veillant à ce que l'innovation et les principales activités du programme continuent à soutenir la mise en valeur et l'utilisation durables des ressources;

- a poursuivi la collaboration avec les ministères pour faire avancer les initiatives fédérales visant à écologiser l'économie canadienne et à soutenir la présidence canadienne du G7 en 2025;
- a fourni un soutien politique et financier cohérent pour permettre le développement d'initiatives inclusives et de pointe favorisant la transition carboneutre et les objectifs climatiques, créant ainsi des emplois et ouvrant la voie à une économie équitable, innovante et durable.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

**Tableau 8 : Aperçu des ressources requises pour Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles**

Le tableau 8 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

| Ressources              | Prévues       | Réelles       |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Dépenses                | 2 470 316 561 | 2 292 187 099 |
| Équivalents temps plein | 2 181         | 2 342         |

La [section Finances de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

## Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

## Analyse comparative entre les sexes Plus

## Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

## Innovation

## Accélérateur numérique

### Répertoire des programmes

Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles est appuyé(e)/sont appuyé(e)s par les programmes suivants :

- Innovation énergétique et technologies propres
- Innovation Mines vertes
- Solutions axées sur les fibres
- Aménagement forestier durable
- Effets cumulatifs
- Transport faible en carbone
- Ressources en électricité
- Efficacité énergétique
- Politique en matière d'énergie et de changements climatiques
- Solutions géospatiales novatrices

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

## Responsabilité essentielle 3: Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale

Dans la présente section

### Description

Renforcer et promouvoir l'accès aux marchés, l'intégration et la compétitivité des secteurs canadiens des ressources naturelles à l'appui de la création d'emplois et de la croissance économique. Inclut également les paiements législatifs pour le pétrole extracôtier

### Répercussions sur la qualité de vie

Cette responsabilité essentielle a contribué aux **domaines de la saine gouvernance** et de **l'environnement** du [Cadre de qualité de vie pour le Canada](#) et plus particulièrement aux sous-domaines Démocratie et institutions, et Intégrité écologique et gestion de l'environnement, en faisant progresser et en favorisant

l'accès au marché, l'inclusivité et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles du Canada.

- RNCan a contribué à l'indicateur d'**autodétermination des Autochtones** dans le Cadre de qualité de vie en veillant à ce que les collectivités autochtones tirent des avantages équitables et constants de la mise en valeur de ressources naturelles. Il s'agissait notamment de faciliter la participation des Autochtones dans les grands projets de ressources naturelles et d'accroître la participation économique des collectivités et organisations autochtones à la mise en valeur de projets de ressources naturelles. RNCan a préconisé la participation et les partenariats autochtones, dans le but de stimuler des collectivités plus fortes et plus résilientes sur le plan économique. Ces efforts se sont inscrits dans le cadre des priorités en matière de réconciliation et des objectifs de carboneutralité du Canada.
- RNCan a contribué à l'indicateur des **émissions de gaz à effet de serre** dans le Cadre de qualité de vie. Ces efforts ont inclus de soutenir la transition vers un avenir carboneutre et de refléter la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, qui a amélioré la résilience des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques; contribuant ainsi de manière significative aux efforts mondiaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

### Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 3: Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale.

#### Tableau 9 : L'accès à des marchés nouveaux et prioritaires pour les ressources naturelles du Canada est amélioré

Le tableau 9 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à L'accès à des marchés nouveaux et prioritaires pour les ressources naturelles du Canada est amélioré au cours des trois derniers exercices.

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                                             | Cible                                             | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Part canadienne des importations américaines et étrangères de ressources naturelles                                                                            | 26,4 %<br>(É.-U.)<br><br>1,3 %<br>(international) | 31 mars 2025                | 2022–2023:<br>30,0 % (É.-U.)<br><br>1,5 %<br>(international)<br><br>2023–2024:<br>29,2 % (É.-U.)<br><br>1,5 %<br>(international)<br><br>2024–2025:<br>29,1 % (É.-U.)<br><br>1,8 %<br>(international)                   |
| Valeur des actifs détenus à l'étranger par des entreprises de ressources naturelles canadiennes                                                                | Au moins 238 milliards de dollars                 | 30 septembre 2025           | 2022–2023:<br>Non disponible <a href="#">Note de bas de page32</a><br><br>2023–2024:<br>Non disponible <a href="#">Note de bas de page33</a><br><br>2024–2025:<br>Non disponible <a href="#">Note de bas de page34</a> |
| Nombre d'engagements internationaux de RNCAN qui soutiennent le développement ou l'expansion du commerce et de l'investissement dans les ressources naturelles | Au moins 40                                       | 31 mars 2025                | 2022–2023:<br>87<br><br>2023–2024:<br>91<br><br>2024–2025:<br>85                                                                                                                                                       |

**Tableau 10 : Les Canadiens participent à l'économie nouvelle et inclusive des ressources de l'avenir**

Le tableau 10 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à Les Canadiens participent à l'économie nouvelle et inclusive des ressources de l'avenir au cours des trois derniers exercices

| Indicateur de résultat ministériel                                                                                                                                            | Cible         | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de produits conjoints élaborés avec la collaboration avec les provinces et territoires est diffusés aux Canadiens et Canadiennes                                       | Au moins 12   | 31 mars 2025                | 2022-2023: 32<br>2023-2024: 26<br>2024-2025: 75 <a href="#">Note de bas de page 35</a> |
| Pourcentage des projets de RNCAN qui favorisent la participation des communautés, organisations ou gouvernements autochtones à l'économie des ressources naturelles du Canada | Au moins 40 % | 31 mars 2025                | 2022-2023: 63 %<br>2023-2024: 65 %<br>2024-2025: 52 %                                  |

**Tableau 11 : La compétitivité des secteurs des ressources naturelles du Canada est accrue**

Le tableau 11 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et le résultat réel obtenu pour chaque indicateur lié à La compétitivité des secteurs des ressources naturelles du Canada est accrue au cours des trois derniers exercices

| Indicateur de résultat ministériel                                                                       | Cible                              | Date d'atteinte de la cible | Résultat réel                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Valeur économique des projets de ressources naturelles anticipés soutenus par l'analyse et les solutions | Au moins 54,5 milliards de dollars | 31 mars 2025                | 2022–2023: 38,9 milliards de dollars<br><br>2023–2024: 51,7 milliards de dollars<br><br>2024-2025: 64,5 milliards de dollars                       |
| Nombre de fois que les données de RNCan sur l'économie et les investissements sont consultées            | Au moins 500 000                   | 31 mars 2025                | 2022–2023: 491 381<br><br>2023–2024: 343 696 <a href="#">Note de bas de page36</a><br><br>2024-2025: 219 950 <a href="#">Note de bas de page37</a> |

La [section Résultats de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés à son répertoire de programmes.

## Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale en 2024-2025 par rapport aux résultats prévus dans le plan ministériel de Ressources naturelles Canada pour l'exercice.

**La compétitivité des secteurs des ressources naturelles du Canada est accrue**

**L'accès à des marchés nouveaux et prioritaires pour les ressources naturelles du Canada est amélioré**

**Les Canadiens participent à l'économie nouvelle et inclusive des ressources de l'avenir**

## Principaux risques

L'un des plus grands défis pour les secteurs canadiens des ressources naturelles est l'incertitude entourant la demande et les prix des produits de base, dans le contexte d'un ralentissement économique mondial ainsi que d'incertitudes géopolitiques et de conflits en cours. Parmi les autres risques, citons les pénuries croissantes de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur des ressources naturelles, le maintien de la sécurité énergétique ainsi que les efforts effectifs d'inclusivité et de compétitivité des industries des ressources naturelles du Canada en raison de l'évolution de la dynamique géopolitique et de l'évolution de l'économie mondiale.

En réponse, RNCan a mis en œuvre les stratégies d'atténuation suivantes :

- gérer et mettre en œuvre de manière proactive les cadres d'efficacité réglementaire internationaux et nationaux afin de renforcer la compétitivité;
- poursuivre la mobilisation de partenaires nationaux et les intégrer dans la gestion des ressources du Canada en vue de favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones et de veiller à ce que l'ensemble de la population canadienne bénéficie des richesses naturelles du pays;
- prendre des mesures pour faire du Canada une économie attrayante pour des investissements durables et soutenir la reprise économique au moyen de rapprochements et de missions commerciales avec des pays aux vues similaires;
- former des groupes de travail spécialisés pour surveiller les conflits en cours dans diverses régions et fournir des conseils d'experts pour gérer les relations;
- promouvoir la sécurité et l'abordabilité énergétiques en préservant les chaînes d'approvisionnement critiques et en favorisant le développement et la mise en œuvre de technologies propres efficaces;
- moderniser les systèmes de TI pour protéger les actifs de données et réduire la vulnérabilité aux cyberattaques.

RNCan maintient ses efforts en matière de gestion continue, coordonnée et efficace des risques, afin de fournir des produits fiables aux marchés nationaux et internationaux et de renforcer la position du Canada en tant que chef de file dans le domaine de mise en valeur durable des ressources naturelles.

## Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

## Tableau 12 : Aperçu des ressources requises pour Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale

Le tableau 12 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

| Ressources              | Prévues       | Réelles       |
|-------------------------|---------------|---------------|
| Dépenses                | 2 110 187 295 | 1 272 759 815 |
| Équivalents temps plein | 618           | 640           |

La [section Finances de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

### Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui correspondent à cette responsabilité essentielle.

### Analyse comparative entre les sexes Plus

### Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable

### Répertoire des programmes

Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale est appuyé(e)/sont appuyé(e)s par les programmes suivants :

- Compétitivité du secteur forestier
- Prestation d'un leadership fédéral dans le secteur des minéraux et des métaux
- Sûreté et sécurité énergétique, et ressources pétrolières
- Paiements législatifs pour les hydrocarbures extracôtières
- Réconciliation avec les peuples autochtones et coordination réglementaire

- La Stratégie emploi et compétences jeunesse – Programme de stages en sciences et technologie (Emplois verts)

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le répertoire des programmes pour Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale sur la [page Résultats dans l'InfoBase du GC](#).

## Services internes

Dans la présente section

### Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui appuient un ministère dans son travail visant à remplir ses obligations générales et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

### Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

#### 1) #NotreRNCan, modernisation et transformation numérique

RNCan a continué à moderniser ses espaces de travail et ses services numériques afin de soutenir un environnement de travail hybride et d'améliorer la prestation de services. Les principaux efforts ont porté sur la mise à niveau de l'infrastructure physique et numérique, l'amélioration de l'expérience des utilisateurs grâce à des améliorations fondées sur la rétroaction, et le reflet des stratégies numériques à

l'échelle du gouvernement. Le ministère a également renforcé les pratiques d'achat et rationalisé les systèmes de ressources humaines et de rémunération.

### Espaces de travail hybrides

- Organisation de plus de 15 séances pour 2 300 employés afin d'offrir une plateforme de rétroaction et de répondre aux principales préoccupations liées au travail hybride. Une boîte à outils sur le travail hybride a également été lancée à l'intention des cadres.
- Amélioration du processus de mesures d'adaptation numérique, favorisant l'efficacité, l'accessibilité, la participation et le bien-être des employés. Des événements de formation et d'apprentissage ont été adaptés afin de passer de réunions uniquement virtuelles à des réunions hybrides. Des lieux de travail physiques ont été entièrement modernisés, permettant le partage de plus de 90 % des bureaux non attribués dans les environnements de bureaux administratifs, reflétant les normes de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
- Réduction de l'utilisation des espaces de bureaux pour atteindre 11,3 m<sup>2</sup> par ETP, en vue de s'établir à 9,0 m<sup>2</sup> par ETP cinq ans avant l'objectif de 2034.

### Transformation numérique et des RH

- Mise en œuvre du programme [Ambition numérique du gouvernement du Canada](#) et avancée dans la mise en place d'un programme de gestion des services visant à améliorer l'expérience des utilisateurs et à répondre à leurs besoins. 63 % de ces services ont utilisé les commentaires des clients pour améliorer le service, soit une augmentation de 41 % par rapport à l'exercice 2021-2022.
- Surveillance et ajustement de la capacité du réseau avec Services partagés Canada et mise à disposition d'équipements modernes dans les bureaux. Fourniture d'équipements de TI pour le service de conciergerie sur place, modernisation des équipements audiovisuels dans les espaces de collaboration, et mise à profit de la présence au bureau pour augmenter le remplacement continu des ordinateurs portables et des appareils mobiles.
- Poursuite de l'activation de nouvelles fonctionnalités de M365 afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs du modèle hybride ainsi que poursuite de la mise en œuvre de SharePoint Online.
- Soutien à la Directive sur les talents numériques en utilisant le bassin de gestion des talents en TI du SCT pour embaucher, en rationalisant les achats pour le Centre d'expertise en adaptation (CEA)/Centre d'accessibilité de la

technologie (CAT), en gérant les séances de formation et en adoptant le Passeport pour l'accessibilité en milieu de travail du gouvernement du Canada.

- Réorganisation du soutien en matière de rémunération, de congés et d'avantages sociaux en mettant à la disposition des employés et des gestionnaires un lieu clair où accéder pour toute question liée à la rémunération, en organisant des séances d'information pour les employés et en lançant un service de soutien individuel pour les personnes confrontées à des changements majeurs dans leur vie.
- Atteinte d'un taux moyen de 85 % de respect des délais dans les opérations des RH à la paye (l'objectif est de 80 %).

### **Approvisionnement et surveillance**

- Soutien à l'approvisionnement et intégration de nouvelles mesures dans les opérations de RNCan, ses contrôles internes et les délégations d'autorité du ministère.
- Création d'un comité d'examen des marchés chargé de superviser les opérations et les tendances, de formuler des recommandations et/ou des orientations sur les exigences du ministère en matière de passation de marchés, en veillant au respect des réglementations et des pratiques exemplaires.
- Fixation de limites de dépenses annuelles pour les services professionnels afin de veiller à ce que le ministère gère et/ou réduise ses dépenses et collaboration avec les autres ministères, y compris le Bureau du contrôleur général du Canada du SCT et SPAC, pour répondre aux instructions visant à améliorer les règles et pratiques d'approvisionnement à l'échelle du gouvernement et y donner suite.
- Renforcement des processus et des pratiques de RNCan afin de se conformer aux instruments de politiques, mise en œuvre transparente et équitable des suspensions et des résiliations de contrats, et réponse à toutes les demandes de renseignements et de documents (p. ex., motions portant production de documents).

### **2) Santé et bien-être de notre personnel**

Le ministère a donné la priorité au bien-être des employés en promouvant la santé mentale et la diversité, l'équité et l'inclusion. Les initiatives se sont concentrées sur la création d'un lieu de travail sûr, respectueux et accessible, sur la réconciliation

avec les peuples autochtones et sur le soutien aux diverses communautés par le biais de programmes et de formations ciblés.

### Santé mentale et bien-être

- Soutien de la Stratégie en matière de santé mentale et de bien-être 2024-2026 de RNCAN, afin d'aborder les principaux facteurs de risque et de promouvoir la santé psychologique, en créant un lieu de travail sûr et inclusif.
- Mise en œuvre d'initiatives de sécurité visant à soutenir le bien-être physique et mental des employés, y compris des mécanismes de signalement des menaces, des protocoles de travail en solitaire et des plans d'urgence tenant compte de la diversité des besoins.
- Intégration de la santé physique et mentale des employés dans l'exercice d'évaluation des risques d'entreprise du ministère, afin de traiter des questions telles que la discrimination et le racisme, créant ainsi une culture donnant la priorité à l'inclusivité.
- Soutien au groupe de travail sur les odeurs sur le lieu de travail pour organiser des réunions visant à répondre aux préoccupations liées aux odeurs.
- Organisation de l'accès au **Bureau de l'ombuds** en tant que ressource neutre et confidentielle pour résoudre les conflits, faciliter la communication et favoriser des résultats équitables entre les employés.

### Équité et inclusion

- Réunions bilatérales avec chaque réseau d'équité en matière d'emploi afin de relever les obstacles et de discuter des stratégies d'atténuation. Soutien administratif à tous les réseaux, comprenant une mobilisation continue et un soutien spécifique au réseau des employés autochtones.
- Élaboration d'un programme complet de formation sur l'espace positif pour favoriser l'éducation et l'alliance inclusive relatives aux personnes 2ELGBTQIA+.
- Réalisation d'un audit interne sur l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité (IDEA) afin d'améliorer la mise en œuvre et l'intégration des principes d'IDEA au sein du ministère.
- Auto-évaluation de la mise en œuvre de l'orientation à suivre concernant l'Appel à l'action (2024), conformément à l'Appel à l'action du greffier en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion.

- Partenariat avec le SCT pour offrir une formation linguistique pilote à six employés noirs, conformément au Plan d'action du gouvernement du Canada et l'appel à l'action pour soutenir le personnel noir de la fonction publique.
- Lancement d'un programme de parrainage à l'échelle du ministère pour soutenir le perfectionnement et l'avancement professionnel des employés en quête d'équité, avec une première cohorte prévue de 5 à 8 participants.
- Prise en compte des principales recommandations de gestion issues de la vérification horizontale sur l'équité en matière d'emploi réalisée au début de 2024 concernant l'emploi de personnes racisées à des postes de direction et d'encadrement.
- Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* de 2023-2024 qui souligne la façon dont RNCan lutte contre le racisme, la haine et la discrimination et promeut le multiculturalisme.
- Développement et lancement de l'outil d'autoévaluation de la science inclusive pour aider les scientifiques à fixer des objectifs et à mesurer les progrès accomplis dans l'intégration des systèmes d'IDEA, d'ACS+ et de connaissances autochtones dans les documents de programme et les pratiques de recherche. Les documents du cabinet de RNCan comprenaient une annexe sur l'ACS Plus relevant les obstacles et les stratégies d'atténuation des programmes.
- Création d'une série d'articles internes intitulée Voix de la science, à l'appui des engagements pris dans le cadre de la charte de RNCan pour l'égalité entre les hommes et les femmes, axée sur l'avenir de la science à RNCan du point de vue des chercheuses.

#### Réconciliation et mobilisation autochtones

- Fourniture au Cercle des nations d'un calendrier d'événements et de formations couronnés de succès sur les compétences culturelles, poursuivant la création de nouvelles occasions d'apprentissage sur les manières autochtones de connaître, de faire et d'être, y compris :
  - 62 enseignements fondés sur les distinctions et dirigés par des aînés; incluant la participation de 3 925 fonctionnaires de l'ensemble des ministères et organismes fédéraux;
  - 12 enseignements autochtones uniques, y compris sur les langues autochtones, la découverte en personne de plantes médicinales, la culture métisse, le lien autochtone avec les arbres et la réconciliation;

- 4 cérémonies autochtones, dont la cérémonie du feu sacré, la cérémonie d'éveil au tambour, le cercle de partage en reconnaissance de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la cérémonie du potlatch et l'éveil des médecines.
- Lancement du plan d'action des Voies vers la réconciliation, reflétant les objectifs des [Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation](#), des Appels à la justice relatifs aux FFADA2E+ et des recommandations d'Unis dans la diversité. À RNCAN, les Voies vers la réconciliation reflètent les contributions de près de 400 employés, la sagesse des Aînés en résidence et de partenaires externes. Lors de la Journée nationale des peuples autochtones, environ 1 000 fonctionnaires de RNCAN ont participé à une séance hybride de signature du Plan d'action Voies vers la réconciliation par l'Équipe de la haute gestion.
- Élaboration du programme d'études de « Tressage de divers systèmes de connaissances », ensemble de ressources pédagogiques destinées aux fonctionnaires de RNCAN participant à des activités scientifiques et technologiques concernant des populations et des territoires autochtones.
- Révision de la politique d'éthique pour les activités scientifiques et technologiques concernant des populations et des territoires autochtones. Cette politique vise à aider les employés de RNCAN à respecter les normes éthiques les plus élevées lorsqu'ils mènent des activités scientifiques et technologiques concernant des populations autochtones ou se déroulant sur des territoires autochtones.
- Élaboration du programme d'études de « Tressage de divers systèmes de connaissances », ensemble de ressources pédagogiques destinées aux fonctionnaires de RNCAN participant à des activités scientifiques et technologiques concernant des populations et des territoires autochtones.

## Accessibilité

- Élaboration du rapport d'étape annuel du Plan d'action sur l'accessibilité de RNCAN, s'inspirant de la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#).
- Élaboration du deuxième rapport d'étape du [Plan d'action pour l'équité et l'accessibilité en matière d'emploi](#), pour réfléchir aux réussites, relever les domaines à améliorer et refléter les nouvelles priorités de la fonction publique, notamment la promotion d'une main-d'œuvre diversifiée et d'un environnement de travail inclusif, accessible, respectueux et favorable.

- Lancement de la communauté de pratique interministérielle sur l'accessibilité des laboratoires scientifiques fédéraux, en collaboration avec Terra Canada, afin de discuter de la science et de l'accessibilité.
- Soutien au projet pilote de Sciences inclusives et laboratoires accessibles visant à adapter les laboratoires de RNCAN aux personnes ayant des capacités diverses, dans le but de rendre le laboratoire du Centre de foresterie des Laurentides accessible à 100 % d'ici 2025-2026.

### **3) Nos ressources, notre intendance et notre gestion**

En 2024-2025, RNCAN a renforcé la gouvernance, la cybersécurité et la gestion des infrastructures. Ses réalisations comprennent la révision du Code des valeurs et de l'éthique, le renforcement de la cyberrésilience, l'amélioration de la supervision des TI et l'optimisation de l'utilisation des installations.

#### **Valeurs et éthique**

- Mise à jour, pour la première fois depuis 2012, du Code de valeurs et d'éthique révisé à la suite d'une consultation des employés. Une formation a été dispensée en fonction du code révisé et ce dernier a été utilisé dans les discussions avec le ministère lors des assemblées publiques, des réunions de la haute direction et des ordres du jour du ministère.
- Organisation de séances d'information à l'intention de publics spécifiques, en fournissant des outils permettant de donner l'exemple d'un comportement éthique et de mettre en place un leadership fondé sur des valeurs. Les employés et les cadres ont renforcé leurs communications proactives avec le Centre d'expertise en valeurs et en éthique du ministère et ont ajouté des discussions sur les valeurs et l'éthique à leurs ordres du jour habituels.
- Démonstration de leadership en matière de valeurs et d'éthique en accueillant un groupe interministériel lors du symposium sur les valeurs et l'éthique sur l'avancement de la science dans la fonction publique et en organisant une discussion régionale sur les valeurs et l'éthique taxée sur la science au Centre de foresterie de l'Atlantique.

#### **Cybersécurité et sécurité**

- Mise à jour de la stratégie de cybersécurité (mise en œuvre en cours). Cette stratégie vise à permettre au ministère de gérer efficacement les cyberrisques, renforcer les défenses contre les cyberattaques, améliorer les

capacités de détection des cyberévénements, atténuer les répercussions des incidents de sécurité et favoriser le développement des compétences, des connaissances et de la sensibilisation culturelle en matière de cybersécurité au sein du ministère.

- Réduction du risque d'hameçonnage grâce à des initiatives de cybersécurité innovantes et fondées sur le comportement. Des simulations en temps réel et une formation interactive ont amélioré la capacité des utilisateurs à reconnaître les tentatives d'hameçonnage sophistiquées et à y répondre.
- Élaboration et mise en œuvre de mesures de sécurité pour les actifs, les données et les opérations critiques de RNCan, tout en respectant les instruments de la politique de sécurité du gouvernement du Canada et les informations relatives aux menaces.
- Renforcement du rôle de coordination lors d'incidents majeurs au sein du service informatique sans interruption du ministère et amélioration de la gestion de la surveillance pour les incidents tels que les pannes de système majeures, les menaces de cybersécurité ou les pannes de réseau.
- Centralisation de la gouvernance des TI du ministère afin d'améliorer la visibilité et la surveillance des besoins et des investissements liés aux TI pour soutenir la science et l'innovation, et lancement de la réorganisation des ressources de TI afin d'assurer la cohérence des TI et de la cybersécurité.
- Amélioration de la gestion du cycle de vie des actifs de propriété intellectuelle, pour permettre l'établissement de rapports, la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle de l'État, par exemple en modernisant le système de données sur la propriété intellectuelle.
- Signature d'une entente avec Services partagés Canada pour assurer un soutien 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux systèmes d'application d'affaires essentiels, afin d'améliorer les temps de réponse et de réduire au minimum les périodes d'indisponibilité des systèmes essentiels utilisés pour la sécurité publique.

### **Planification des installations**

- Soutien à l'achèvement du laboratoire automatisé de TerraCanada à l'installation du CNRC à Mississauga et à l'installation de RNCan au parc d'innovation McMaster à Hamilton.
- Coprésidence du comité de surveillance des SM en collaboration avec Laboratoires Canada et avancement de la planification des installations du complexe TerraCanada de la région de la capitale nationale, en réduisant les

besoins prévus d'au moins 30 % et en créant des espaces de laboratoire modernes pour les scientifiques de RNCAN.

- Création d'une base de données des actifs du laboratoire et d'un cadre de gestion du cycle de vie pour suivre et partager en interne les métadonnées des actifs scientifiques concernant l'état des actifs, les coûts d'exploitation, les plans prévisionnels et autres.
- Examen de tous les biens immobiliers nationaux et présentation d'un dossier complet à SPAC en vue de soutenir l'initiative fédérale de construction de logements sur des terrains publics. Un protocole d'entente a été conclu avec la Société immobilière du Canada pour faire progresser les activités de préexploitation du complexe de la rue Booth en vue de la construction de logements à haute densité et à prix abordable.

### Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

**Tableau 13 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice**

Le tableau 13 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

| Ressources              | Prévues     | Réelles     |
|-------------------------|-------------|-------------|
| Dépenses                | 222 434 663 | 237 730 678 |
| Équivalents temps plein | 1 487       | 1 378       |

La [section Finances de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) et la [section Personnel de l'infographie de Ressources naturelles Canada dans l'InfoBase du GC](#) présente des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne son répertoire des programmes.

### Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada sont tenus d'attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

## Résultats de Ressources naturelles Canada pour 2024-2025 :

**Tableau 14 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones** [Note de bas de page\\*](#)

Comme il est indiqué dans le tableau 14, Ressources naturelles Canada a attribué 8 % de la valeur totale de tous ses marchés à des entreprises autochtones au cours de l'exercice.

| Indicateurs de rendement liés à l'attribution de marchés                                                    | Résultats 2024-2025                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones <a href="#">Note de bas de page**</a> (A) | 12 977 032 \$                                                          |
| Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)                    | 159 953 160 \$                                                         |
| Valeur des exceptions approuvées par l'administrateur général/administratrice générale (C)                  | RNCan n'avait pas d'exceptions approuvées par l'administrateur général |
| Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones $[A / (B - C) \times 100]$                   | 8 %                                                                    |

### Notes de bas de tableau

#### Note de bas de page \*

Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 \$.

[Retour à la référence de la note de bas de page\\*](#)

#### Note de bas de page \*\*

Aux fins de la cible d'un minimum de 5 %, les données présentées dans ce tableau reposent la définition d'une entreprise autochtone établie par Services aux Autochtones Canada, comme étant soit :

- une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné, un conseil de bande ou un conseil tribal;
- une entreprise inscrite au [Répertoire des entreprises autochtones](#);
- une entreprise qui est inscrite à une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

[Retour à la référence de la note de bas de page\\*\\*](#)

Pour l'exercice 2024-2025, RNCan aura attribué environ 8 % de son budget d'approvisionnement à des entreprises autochtones. Au cours des exercices 2022-2023 et 2023-2024, RNCan a mis en œuvre une stratégie d'appel d'offres de contrats pluriannuels de gestion de l'information et de technologies de l'information pour des services professionnels qui ont été mis à profit dans l'ensemble du ministère. Des entreprises autochtones ont été retenues et ont obtenu des contrats. Étant donné qu'il existe actuellement suffisamment de contrats pluriannuels pour répondre aux besoins ministériels, aucun nouveau contrat pluriannuel n'est prévu pour la gestion de l'information et les technologies de l'information. Ainsi, la valeur des contrats prévus attribués à des entreprises autochtones après l'exercice 2023-2024 devrait revenir à des niveaux antérieurs, estimés entre 5 % et 10 % du budget total des marchés publics.

Dans son Plan ministériel pour 2025-2026, Ressources naturelles Canada prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2024-2025, il aurait attribué 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones

## Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

### Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du ministère de 2022-2023 à 2027-2028.

#### Graphique 1: Dépenses réelles par responsabilité essentielle en 2024-2025

Le graphique 1 montre les dépenses que le ministère a engagées en 2024-2025 pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.



Version textuelle du graphique 1

### Analyse des dépenses réelles par responsabilité essentielle

**Science des ressources naturelles et atténuation des risques (14 %)** – fournit un leadership en science fondamentale et partage son savoir-faire en matière de gestion des ressources naturelles du Canada, en réduisant les répercussions des changements climatiques et en atténuant les risques posés par les aléas naturels et les explosifs. Les dépenses prévues dans le cadre de cette responsabilité fondamentale soutiendront des programmes tels que les suivants : croissance des forêts canadiennes (2 milliards d'arbres), combattre et gérer les feux de forêt dans un climat en changement, identification et cartographie des aléas d'inondation, Comité des Nations Unies sur les limites du plateau continental et bien d'autres encore.

**Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles (52 %)** – fournit un leadership en matière de transformation vers une économie à faibles émissions de carbone en améliorant la performance environnementale des secteurs des ressources naturelles du Canada grâce à l'innovation ainsi qu'au développement et à la consommation durables. Les dépenses prévues dans le cadre de cette responsabilité fondamentale soutiendront des programmes tels que les suivants : Maisons plus vertes, conversion abordable du mazout à la thermopompe, énergies renouvelables intelligentes et trajectoires d'électrification, infrastructure pour les véhicules à émission zéro, fonds pour les combustibles propres et bien d'autres encore.

**Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale (29 %)** – soutiennent l'avancement et la promotion de l'accès aux marchés, l'inclusion et la compétitivité pour les secteurs des ressources naturelles du Canada, à l'appui des emplois et de la croissance économique. Comprend également les paiements législatifs pour le pétrole extracôtier. Les dépenses prévues dans le cadre de cette responsabilité fondamentale soutiendront des programmes tels que les suivants : Office des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve, investissements dans la transformation de l'industrie forestière, fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques, innovation forestière, le Partenariat autochtone en matière de ressources naturelles et bien d'autres encore.

**Services internes (5 %)** – soutiennent les mandats ministériels susmentionnés, aident à respecter les obligations opérationnelles et garantissent une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes.

### **Recentrer les dépenses gouvernementales**

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars sur cinq ans à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards chaque année par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, Ressources naturelles Canada a identifié les réductions des dépenses suivantes.

- 2024-2025: 58 388 000 \$
- 2025-2026: 86 998 000 \$
- 2026-2027 et exercices suivants: 126 157 000 \$

Au cours de l'exercice 2024-25, Ressources naturelles Canada s'est efforcé à réduire ses dépenses grâce aux mesures suivantes :

- harmoniser ses programmes de subventions et de contributions pour s'assurer que les secteurs des ressources naturelles du Canada continuent à contribuer efficacement à l'économie et à améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population canadienne, en procédant à des ajustements de programmes fondés sur des données scientifiques et des résultats de rendement, sur les résultats obtenus ou sur des solutions complémentaires;
- réduire les dépenses en matière de conseil, d'autres services professionnels et de déplacements, ainsi que les dépenses de programme admissibles en tirant parti de différentes solutions à distance, de processus rationalisés, d'outils et d'environnements de travail modernisés et d'une transformation

numérique avancée, afin d'équiper le ministère pour son adaptation et son évolution en vue de répondre aux besoins et aux attentes de la population canadienne, ainsi que du pays.

## Sommaire du rendement budgétaire

**Tableau 15 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)**

Le tableau 15 montre l'argent que Ressources naturelles Canada a dépensé au cours de chacun des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

| <b>Responsabilités essentielles et services internes</b>               | <b>Budget principal des dépenses 2024-2025</b> | <b>Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025</b> | <b>Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)</b>                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Science des ressources naturelles et atténuation des risques           | 748 201 434 \$                                 | 742 235 686 \$                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022–2023: 350 855 417 \$</li> <li>• 2023–2024: 452 443 201 \$</li> <li>• 2024–2025: 616 951 605 \$</li> </ul>       |
| Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles            | 2 470 316 561 \$                               | 2 731 951 617 \$                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022–2023: 1 220 481 467 \$</li> <li>• 2023–2024: 1 911 951 581 \$</li> <li>• 2024–2025: 2 292 187 099 \$</li> </ul> |
| Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale | \$2 110 187 295                                | \$1 362 974 567                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022–2023: 747 770 525 \$</li> <li>• 2023–2024: 874 439 244 \$</li> <li>• 2024–2025: 1 272 759 815 \$</li> </ul>     |

| <b>Responsabilités essentielles et services internes</b> | <b>Budget principal des dépenses 2024-2025</b> | <b>Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2024-2025</b> | <b>Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)</b>                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Total partiel</b>                                     | <b>5 328 705 290 \$</b>                        | <b>4 837 161 870 \$</b>                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022–2023 :<br/>2 319 107 409 \$</li> <li>• 2023–2024 :<br/>3 238 834 026 \$</li> <li>• 2024–2025 :<br/>4 181 898 519 \$</li> </ul> |
| Services internes                                        | 222 434 663 \$                                 | 279 738 614 \$                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022–2023:<br/>221 019 352 \$</li> <li>• 2023–2024:<br/>227 776 297 \$</li> <li>• 2024–2025:<br/>237 730 678 \$</li> </ul>          |
| <b>Total</b>                                             | <b>5 551 139 953 \$</b>                        | <b>5 116 900 484 \$</b>                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2022-2023:<br/>2 540 126 761 \$</li> <li>• 2023-2024:<br/>3 466 610 323 \$</li> <li>• 2024-2025:<br/>4 419 629 197 \$</li> </ul>    |

### Analyse des dépenses des trois derniers exercices

**Tableau 16 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)**

Le tableau 16 présente les dépenses prévues de Ressources naturelles Canada au cours de trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

| <b>Responsabilités essentielles et services internes</b>               | <b>Dépenses prévues 2025-2026</b> | <b>Dépenses prévues 2026-2027</b> | <b>Dépenses prévues 2027-2028</b> |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Science des ressources naturelles et atténuation des risques           | 855 321 641                       | 828 620 374                       | 679 436 872                       |
| Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles            | 2 202 528 619                     | 1 666 971 122                     | 1 242 197 045                     |
| Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale | 1 863 212 231                     | 1 682 099 432                     | 1 660 417 182                     |
| <b>Total partiel</b>                                                   | <b>4 921 062 491</b>              | <b>4 177 690 928</b>              | <b>3 582 051 099</b>              |
| Services internes                                                      | 211 514 900                       | 199 050 006                       | 175 959 122                       |
| <b>Total</b>                                                           | <b>5 132 577 391</b>              | <b>4 376 740 934</b>              | <b>3 758 010 221</b>              |

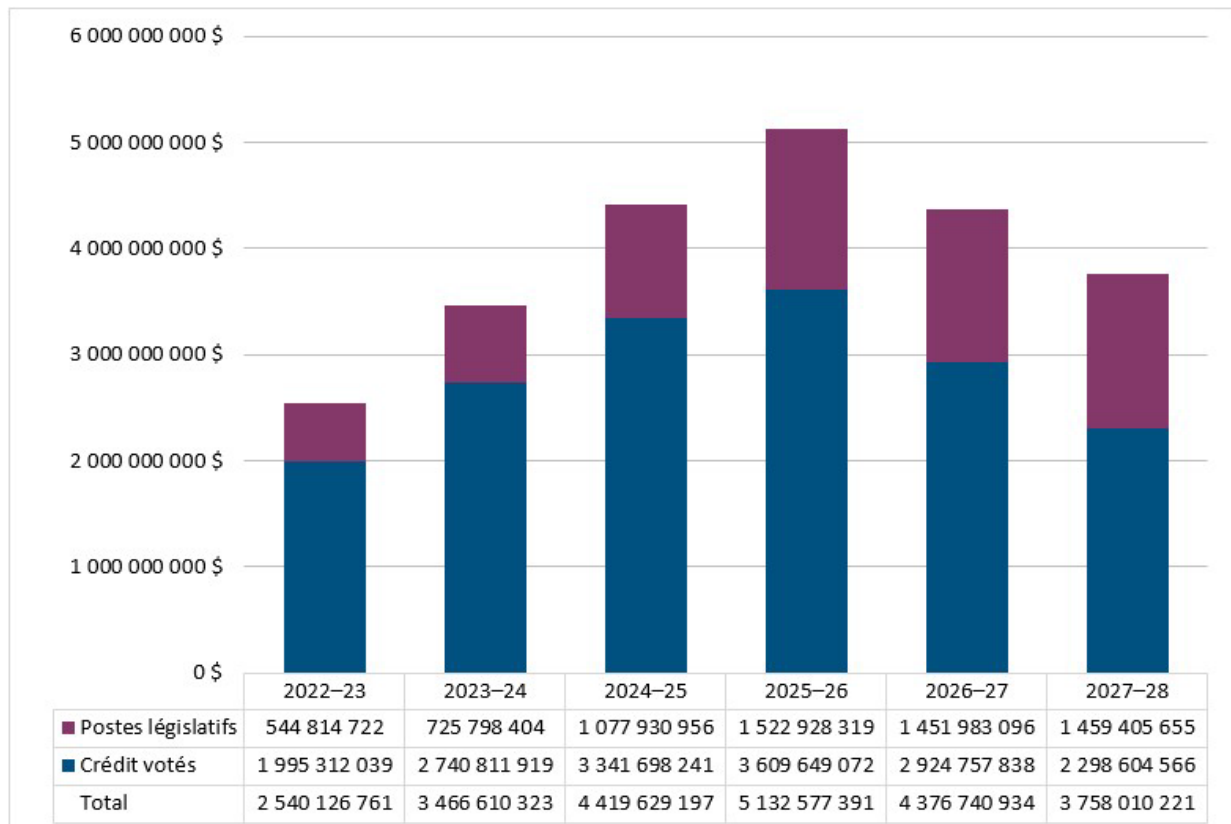
## Analyse des dépenses des trois prochains exercices

### Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à ses responsabilités essentielles et à ses services internes. Consultez la [page sur les Budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur les autorisations de financement.

### Graphique 2: Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices

Le graphique 2 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.



Note : Les dépenses de programme de RNCAN comprennent les salaires, les coûts non salariaux, les immobilisations, les subventions et les contributions pour l'exécution des programmes et des postes statutaires.

Version texte du graphique 2

## Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

### Faits saillants des états financiers

Voici les [états financiers consolidés \(non audités\) de RNCAN](#) pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

Les faits saillants exposés dans la présente section sont tirés des états financiers consolidés du ministère.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables du ministère, lesquelles sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public, résultant en des montants qui peuvent différer de ceux présentés dans d'autres sections du Rapport sur les résultats ministériels, préparés selon une méthode axée sur les dépenses. Le rapprochement entre les autorisations utilisées selon la méthode axée sur les dépenses et le coût de

fonctionnement net préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice est énoncé dans la note 3 des états financiers consolidés du ministère.

**Tableau 17: État des opérations consolidé condensé (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (en dollars)**

Le tableau 17 résume les charges et les revenus pour 2024-2025 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

| Renseignements financiers                                                         | Résultats réels 2024-2025 | Résultats prévus 2024-2025 | Différence (réels moins prévus) |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| Total des charges                                                                 | 4 403 383 588             | 5 071 820 419              | (668 436 831)                   |
| Total des revenus nets                                                            | 23 813 507                | 25 401 604                 | (1 588 097)                     |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 4 379 570 081             | 5 046 418 815              | (666 848 734)                   |

**Analyse des charges et des revenus pour 2024-2025**

**Tableau 18 : État des opérations consolidé condensé (non audité) pour les exercices de 2023-2024 et 2024-2025 de RNCan (en dollars)**

Le tableau 18 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

| Renseignements financiers | Résultats réels 2024-2025 | Résultats réels 2023-2024 | Différence (2024-2025 moins 2023-2024) |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------------------|
| Total des charges         | 4 403 383 588             | 3 493 680 485             | 909 703 103                            |

| <b>Renseignements financiers</b>                                                  | <b>Résultats réels 2024-2025</b> | <b>Résultats réels 2023-2024</b> | <b>Différence (2024-2025 moins 2023-2024)</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------|
| Total des revenus nets                                                            | 23 813 507                       | 23 886 173                       | (72 666)                                      |
| Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts | 4 379 570 081                    | 3 469 794 312                    | 909 775 769                                   |

### Analyse des différences de charges et de revenus entre 2023-2024 et 2024-2025

**Tableau 19 : État de la situation financière consolidé condensé (non audité) au 31 mars 2025 (en dollars)**

Le tableau 19 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passifs) et de ses ressources disponibles (actifs), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

| <b>Renseignements financiers</b> | <b>Exercice en cours (2024-2025)</b> | <b>Exercice précédent (2023-2024)</b> | <b>Différence (2024-2025 moins 2023-2024)</b> |
|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Total des passifs nets           | 1 674 375 307                        | 1 321 992 699                         | 352 382 608                                   |
| Total des actifs financiers nets | 1 560 511 134                        | 1 207 196 440                         | 353 314 694                                   |
| Dette nette du ministère         | 113 864 173                          | 114 796 259                           | (932 086)                                     |

| <b>Renseignements financiers</b>        | <b>Exercice en cours (2024-2025)</b> | <b>Exercice précédent (2023-2024)</b> | <b>Différence (2024-2025 moins 2023-2024)</b> |
|-----------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Total des actifs non financiers         | 361 591 496                          | 342 619 330                           | 18 972 166                                    |
| Situation financière nette du ministère | 247 727 323                          | 227 823 071                           | 19 904 252                                    |

## Analyse du passif et de l'actif du département depuis le dernier exercice fiscal

### Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2022-2023 à 2027-2028.

#### Tableau 20 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes

Le tableau 20 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de Ressources naturelles Canada pour les trois derniers exercices.

| <b>Responsabilités essentielles et services internes</b>     | <b>Équivalents temps plein réels 2022-2023</b> | <b>Équivalents temps plein réels 2023-2024</b> | <b>Équivalents temps plein réels 2024-2025</b> |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Science des ressources naturelles et atténuation des risques | 1 316                                          | 1 430                                          | 1 527                                          |
| Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles  | 1 986                                          | 2 152                                          | 2 342                                          |

| <b>Responsabilités essentielles et services internes</b>               | <b>Équivalents temps plein réels 2022-2023</b> | <b>Équivalents temps plein réels 2023-2024</b> | <b>Équivalents temps plein réels 2024-2025</b> |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale | 495                                            | 613                                            | 640                                            |
| <b>Total partiel</b>                                                   | <b>3 797</b>                                   | <b>4 195</b>                                   | <b>4 509</b>                                   |
| Services internes                                                      | 1 243                                          | 1 304                                          | 1 378                                          |
| <b>Total</b>                                                           | <b>5 040</b>                                   | <b>5 499</b>                                   | <b>5 887</b>                                   |

### Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

**Tableau 21 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes**

Le tableau 21 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes de Ressources naturelles Canada au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

| <b>Responsabilités essentielles et services internes</b>     | <b>Équivalents temps plein prévus en 2025-2026</b> | <b>Équivalents temps plein prévus en 2026-2027</b> | <b>Équivalents temps plein prévus en 2027-2028</b> |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Science des ressources naturelles et atténuation des risques | 1 566                                              | 1 503                                              | 1 472                                              |

| <b>Responsabilités essentielles et services internes</b>               | <b>Équivalents temps plein prévus en 2025-2026</b> | <b>Équivalents temps plein prévus en 2026-2027</b> | <b>Équivalents temps plein prévus en 2027-2028</b> |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Valorisation novatrice et durable des ressources naturelles            | 2 241                                              | 2 026                                              | 1 773                                              |
| Secteurs des ressources naturelles concurrentiels à l'échelle mondiale | 689                                                | 625                                                | 599                                                |
| <b>Total partiel</b>                                                   | <b>4 496</b>                                       | <b>4 154</b>                                       | <b>3 844</b>                                       |
| Services internes                                                      | 1 521                                              | 1 458                                              | 1 284                                              |
| <b>Total</b>                                                           | <b>6 017</b>                                       | <b>5 612</b>                                       | <b>5 128</b>                                       |

### Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les [tableaux de renseignements supplémentaires](#) ci-dessous sont accessibles sur le site Web de Ressources naturelles Canada:

- Détails sur les programmes de paiement de transfert
- Financement pluriannuel initial
- Analyse comparative entre les sexes plus
- Initiatives horizontales
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- Efficacité de la réglementation et de la délivrance des permis pour les projets de croissance propre

# Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

## Renseignements ministériels

### Profil du ministère

### Coordonnées du ministère

## Définitions

Liste de termes

## Notes de bas de page

### Note de bas de page 1

De nombreux facteurs influencent le volume d'accès aux produits scientifiques, tels que la récurrence de rapports cycliques, le volume de documents supplémentaires, la portée publique et la taille de l'audience, les variations dans la conception du contenu et la facilité de recherche.

[Retour à la référence de la note de bas de page1](#)

### Note de bas de page 2

L'objectif de 320 000 a été fixé selon des données historiques et des besoins prévus. Toutefois, le nombre réel de 603 558 a été nettement plus élevé, principalement en raison d'un engagement accru dans le Système canadien d'information sur les feux de

végétation (SCIFV). Cette année, l'activité des feux de forêt s'est intensifiée dans l'ensemble du pays; ce qui a conduit le public à utiliser le SCIFV dans des proportions sans précédent.

[Retour à la référence de la note de bas de page2](#)

### **Note de bas de page 3**

De nombreux facteurs influencent le volume d'intérêt pour le contenu et les documents inclus dans cet indicateur. La récurrence des rapports cycliques, le volume de documents supplémentaires, la portée publique et la taille de l'audience, les changements dans la conception du contenu et la facilité d'accès, entre autres facteurs, ont une incidence sur le volume global et l'évolution relative au fil du temps. Ces données représentant les interactions avec le contenu et les documents, elles ne représentent pas l'intérêt pour leur sujet.

[Retour à la référence de la note de bas de page3](#)

### **Note de bas de page 4**

Le Scopus est une vaste base de données de résumés et de citations qui fournit une couverture complète des revues à comité de lecture, des livres, des résumés de conférences et des brevets. Le Scopus est actuellement sous licence de la bibliothèque de RNCAN.

[Retour à la référence de la note de bas de page4](#)

### **Note de bas de page 5**

Cible 2 : les résultats seront disponibles en 2025.

[Retour à la référence de la note de bas de page5](#)

### **Note de bas de page 6**

L'objectif 1 est basé sur SCOPUS. Malgré que SCOPUS est décrite comme une vaste base de données de résumés et de citations, les pourcentages d'utilisation de publications en libre accès à partir de cette base de données sont assez inexacts en raison de plusieurs facteurs (p. ex., portée de la plateforme, taux de participation, contenu en double).

[Retour à la référence de la note de bas de page6](#)

### **Note de bas de page 7**

De par sa conception, tout le contenu disponible dans le DOST est en libre accès (c'est-à-dire 100 % par défaut).

[Retour à la référence de la note de bas de page7](#)

### **Note de bas de page 8**

Aucune inondation n'a nécessité de service d'activation en 2024-2025. Cependant, la préparation et l'équipement des Services géomatiques d'urgence du Canada ont été maintenus aux fins d'intervention.

[Retour à la référence de la note de bas de page8](#)

#### **Note de bas de page 9**

Une note « sécuritaire » indique qu'une inspection a obtenu la note « satisfaisant ou mieux ». RNCAN assure un suivi rigoureux et en temps opportun à toutes les installations qui n'atteignent pas une note satisfaisante.

[Retour à la référence de la note de bas de page9](#)

#### **Note de bas de page 10**

De nombreux facteurs influencent le degré d'intérêt pour le contenu et le volume de documents inclus dans cet indicateur. La récurrence des rapports cycliques, la quantité de documents supplémentaires, la portée publique et la taille de l'audience, les changements dans la conception du contenu et la facilité d'accès, entre autres facteurs, ont un impact sur le volume global et l'évolution relative au fil du temps. Comme ces données représentent les interactions avec le contenu et les documents, elles ne représentent pas l'intérêt des Canadiens pour le sujet traité.

[Retour à la référence de la note de bas de page10](#)

#### **Note de bas de page 11**

Une demande de mise à jour des adresses URL correspondantes a été effectuée; la liste mise à jour qui en résulte a été utilisée pour le présent rapport. Le volume d'adresses URL supplémentaires ajoutées à cet indicateur a augmenté la moyenne globale.

[Retour à la référence de la note de bas de page11](#)

#### **Note de bas de page 12**

Cet indicateur est en cours de révision, étant donné que de nombreux facteurs ont une incidence disproportionnée sur lui (modifications du site Web de RNCAN, cycles du programme, etc.) et qu'il ne tient pas compte des produits de RNCAN sur les sites Web externes et partenaires.

[Retour à la référence de la note de bas de page12](#)

#### **Note de bas de page 13**

Ces résultats se fondent sur une Recherche sur l'opinion publique à propos de l'adaptation menée tous les cinq ans. Les résultats les

plus récents de l'enquête datent de 2022-2023 et des résultats actualisés sont attendus en 2027-2028 à la suite du prochain cycle de l'enquête.

[Retour à la référence de la note de bas de page13](#)

#### **Note de bas de page 14**

Les statistiques urbaines incluent l'initiative « Croissance de la canopée des collectivités canadiennes » de la Fédération canadienne des municipalités, qui devrait soutenir environ 300 collectivités d'ici 2031.

[Retour à la référence de la note de bas de page14](#)

#### **Note de bas de page 15**

Les résultats fluctuent en fonction des cohortes de financement du programme. Ces résultats ne sont pas typiques en raison de quelques valeurs non standard qui ont faussé les résultats. Dans les années à venir, RNCan prévoit que les résultats varieront entre 5 % et 50 % en fonction de l'état d'avancement des cohortes de financement du programme.

[Retour à la référence de la note de bas de page15](#)

#### **Note de bas de page 16**

Les résultats fluctuent en fonction des cohortes de financement de programmes. Ces résultats ne sont pas typiques en raison de quelques valeurs non standard qui ont faussé les résultats. Dans les années à venir, RNCan prévoit que les résultats varieront entre 5 % et 50 % en fonction de l'état d'avancement des cohortes de financement de programmes.

[Retour à la référence de la note de bas de page16](#)

#### **Note de bas de page 17**

Les résultats fluctuent en fonction des cohortes de financement de programmes. Dans les années à venir, RNCan prévoit que les résultats varieront entre 5 % et 50 % en fonction de l'état d'avancement des cohortes de financement de programmes.

[Retour à la référence de la note de bas de page17](#)

#### **Note de bas de page 18**

Les résultats fluctuent en fonction des cohortes de financement du programme.

[Retour à la référence de la note de bas de page18](#)

#### **Note de bas de page 19**

Cet indicateur suit les progrès accomplis quant aux résultats une fois les projets financés par RNCAN achevés. Comme de nombreux projets sont encore en cours, les résultats ne représentent pas l'ensemble du portefeuille de programmes et ne donnent qu'une indication des progrès réalisés à ce jour. Les résultats fluctuent en fonction des cohortes de financement du programme.

[Retour à la référence de la note de bas de page19](#)

#### **Note de bas de page 20**

Le pétajoule (PJ) est une unité standard d'énergie. 1 PJ équivaut à la quantité d'énergie que 10 000 foyers utiliseraient pendant un an.

[Retour à la référence de la note de bas de page20](#)

#### **Note de bas de page 21**

Cet indicateur sera modifié dans le Plan ministériel de 2026-2027.

[Retour à la référence de la note de bas de page21](#)

#### **Note de bas de page 22**

Ce résultat se fonde sur des microdonnées agrégées sur la production d'électricité provenant de Statistique Canada et de RNCAN, ajustées pour refléter les données relatives à l'énergie solaire. L'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles est 2022.

[Retour à la référence de la note de bas de page22](#)

#### **Note de bas de page 23**

Ce résultat se fonde sur des microdonnées agrégées sur la production d'électricité provenant de Statistique Canada et de RNCAN, ajustées pour refléter les données relatives à l'énergie solaire. L'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles est 2023.

[Retour à la référence de la note de bas de page23](#)

#### **Note de bas de page 24**

Cet indicateur mesure le nombre de projets d'énergie renouvelable achevés dans des collectivités éloignées et des opérations industrielles hors réseau en 2022-2023.

[Retour à la référence de la note de bas de page24](#)

#### **Note de bas de page 25**

À ce jour, le programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées (EPCRE) a financé 187 ententes de contribution et de subvention pour des projets d'énergie renouvelable, y compris le

renforcement des capacités, des grands projets d'immobilisations, des projets d'innovation et des projets de biothermie dans des collectivités éloignées hors réseau et des collectivités autochtones dans l'ensemble du Canada. Les 187 ententes comprennent 23 ententes visant à soutenir des projets dans le cadre de l'Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel et 7 ententes dans le cadre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques de Services aux Autochtones Canada. Les besoins et les demandes de projets de renforcement des capacités à faible coût (par rapport aux projets de déploiement à coût élevé) ont été plus importants que prévu; ce qui a permis au programme de financer plus de projets que prévu à l'étape de la conception. Le résultat pour 2023-2024 est révisé à 39.

[Retour à la référence de la note de bas de page25](#)

#### **Note de bas de page 26**

Cet indicateur mesure le nombre de projets d'énergie renouvelable achevés dans des collectivités éloignées et des opérations industrielles hors réseau en 2024-2023. À ce jour, le programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées (EPCRE) a soutenu 229 ententes de contribution et de subvention pour des projets d'énergie renouvelable, y compris le renforcement des capacités, des grands projets d'immobilisations, des projets d'innovation et des projets de biochaleur dans des collectivités éloignées hors réseau et des collectivités autochtones dans l'ensemble du Canada. Ces 229 ententes comprennent 39 ententes visant à soutenir des projets dans le cadre de l'Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel et 7 ententes dans le cadre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques de Services aux Autochtones Canada. Les besoins et les demandes de projets de renforcement des capacités à faible coût (par rapport aux projets de déploiement à coût élevé) ont été plus importants que prévu; ce qui a permis au programme de financer plus de projets que prévu à l'étape de la conception.

[Retour à la référence de la note de bas de page26](#)

#### **Note de bas de page 27**

Le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques en cours de développement ou achevées a diminué, passant de 42 438 en 2022-2023 à 42 244 en 2023-2024, en raison d'un petit nombre de promoteurs de projets qui se sont retirés ou qui n'ont pas été en mesure de conclure une entente de contribution ou d'installer

toutes les bornes de recharge pour véhicules électriques prévues initialement.

[Retour à la référence de la note de bas de page27](#)

#### **Note de bas de page 28**

RNCan, par l'intermédiaire du Programme d'infrastructure pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement (PIVECR) et du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ), a alloué des fonds pour 19 postes d'hydrogène en 2023-2024. Ce chiffre est inférieur à l'objectif de 25 postes de ravitaillement en hydrogène fixé pour 2023-2024. Le nombre de postes de ravitaillement en hydrogène en cours de développement ou achevés a également diminué, passant de 26 en 2022-2023 à 19 en 2023-2024, en raison de l'incapacité des demandeurs à obtenir à temps un financement du secteur privé, de l'offre et de l'adoption limitées de véhicules à pile à hydrogène, ainsi que de la viabilité des demandes reçues.

[Retour à la référence de la note de bas de page28](#)

#### **Note de bas de page 29**

RNCan a financé 54 219 bornes de recharge de VE, dont 27 197 sont actuellement en service.(Remarque : le gouvernement du Canada a financé 59 219 bornes de recharge de VE, dont 27 243 sont en service.) Ces objectifs et résultats cumulatifs incluent les bornes de recharge de VE soutenus par l'Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement (IDIVECR), le Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ) et l'Initiative d'infrastructures de recharge et de ravitaillement en hydrogène de la Banque de l'infrastructure du Canada.

[Retour à la référence de la note de bas de page29](#)

#### **Note de bas de page 30**

Les postes de ravitaillement en gaz naturel ne comportent aucune autre activité, car la responsabilité du programme a pris fin le 31 mars 2024.

[Retour à la référence de la note de bas de page30](#)

#### **Note de bas de page 31**

RNCan a financé 13 postes de ravitaillement en hydrogène, dont 8 sont actuellement en service.(Remarque : le gouvernement du Canada a financé 33 postes de ravitaillement en hydrogène, dont 8

sont en service.) Ces chiffres incluent les postes de ravitaillement soutenus par l'IDIVECR, le PIVEZ et les initiatives de la Banque de l'infrastructure du Canada.

[Retour à la référence de la note de bas de page31](#)

#### **Note de bas de page 32**

Les résultats ne sont pas disponibles raison de problèmes méthodologiques et de disponibilité des données.

[Retour à la référence de la note de bas de page32](#)

#### **Note de bas de page 33**

Les résultats ne sont pas disponibles raison de problèmes méthodologiques et de disponibilité des données.

[Retour à la référence de la note de bas de page33](#)

#### **Note de bas de page 34**

Les résultats ne sont pas disponibles raison de problèmes méthodologiques et de disponibilité des données. Cet indicateur sera retiré en 2026-27 en raison de ce problème récurrent.

[Retour à la référence de la note de bas de page34](#)

#### **Note de bas de page 35**

La méthodologie de production de rapports a été mise à jour en 2024-2025 pour saisir de manière plus holistique les produits pertinents dans l'ensemble du ministère.

[Retour à la référence de la note de bas de page35](#)

#### **Note de bas de page 36**

Au cours de l'exercice 2023-2024, le Cahier d'information sur l'énergie de RNCan a été déplacé et est actuellement hébergé sur le site du Centre canadien d'information sur l'énergie de Statistique Canada (<https://information-energie.canada.ca/fr>). Par conséquent, certaines adresses URL qui faisaient précédemment partie de cet indicateur ont été déplacées vers le nouveau site. Les résultats pour cet indicateur est limité au contenu hébergé sur les sites Web appartenant à RNCan et, par conséquent, le contenu déplacé est désormais hors du champ d'application. Des mesures seront prises pour réviser l'objectif de cet indicateur.

[Retour à la référence de la note de bas de page36](#)

#### **Note de bas de page 37**

De nombreux facteurs influencent le degré d'intérêt pour le contenu et les documents inclus dans cet indicateur. La récurrence

des rapports cycliques, le volume de documents supplémentaires, la portée publique et la taille de l'audience, les changements dans la conception du contenu et la facilité d'accès, entre autres facteurs, ont une incidence sur le volume global et l'évolution relative au fil du temps. Comme ces données représentent les interactions avec le contenu et les documents, elles ne représentent pas l'intérêt pour leur sujet.

[Retour à la référence de la note de bas de page37](#)

**Note de bas de page 38**

Les résultats définitifs pour l'exercice 2024-2025 seront disponibles en décembre 2025.

[Retour à la référence de la note de bas de page38](#)